

Barbara ROMAGNAN

Députée du Doubs

**PROJET DE LOI POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
VOLET « ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE »
RAPPORT D'AUDITION**

AUDITION N°4
LABORATOIRE DE L'ÉGALITÉ
MME OLGA TROSTIANSKY

~ ~ ~
JEUDI 20 JUIN - 15H30
(SALLE 6550)

Présentation de l'association

Le « Laboratoire de l'égalité » est une jeune association de 3 ans et demi.

Cette association a été fondée avec Dominique Meda et a pour objet surtout d'avancer sur l'égalité professionnelle en créant quelque chose de nouveau.

La volonté, c'est d'abord d'être une association avec des hommes et des femmes. C'est un laboratoire qui croit beaucoup aux stéréotypes et à la nécessité de les combattre.

Ils sont 1 000 adhérents aujourd'hui avec 30 % d'hommes.

Ils travaillent dans les entreprises publiques ou privées. Ce sont des chercheurs, des journalistes, des représentants d'organisations syndicales et patronales. Ils sont pluriels politiquement.

Ils ont travaillé sur les retraites en 2010, sur le pacte de l'égalité en 2012.

Leur projet phare actuel est le laboratoire des stéréotypes : les travaux seront présentés en novembre 2013 lors du salon de l'éducation.

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS CEDEX 07 SP

bromagnan@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

1 place Leclerc
25000 BESANÇON

tél. 03 81 21 28 05
fax. 03 81 54 37 98

barbara.romagnan@gmail.com

www.barbararomagnan.eu

f/BarbaraRomagnan
@bromagnan

Par rapport au projet de loi

Ils ont eu connaissance de l'avant-projet de loi.

Globalement, le laboratoire considère que tout ce qui est proposé va dans le bon sens. Mais le laboratoire considère que cela ne va pas suffisamment loin.

Sur les questions de parité, Olga Trostiansky considère que ce n'est pas un projet d'envergure. Pour elle, il faut un arrêt des financements au parti politique qui ne présente pas 50 % de candidats.

Et si cette disposition n'est pas constitutionnelle, il y a d'autres pistes : la proportionnelle, le non cumul des mandats dans le temps .

Le laboratoire est en train de réfléchir pour aller vers un changement de constitution car pour eux, c'est la meilleure façon de faire associer la parité en France.

Ils sont ravis de tout ce qui se fait sur les fédérations sportives et souhaiteraient que cela soit élargi à toutes les associations mais c'est pour le labo d'ores et déjà une révolution.

Sur l'égalité professionnelle

Olga Trostiansky déplore que malgré la création d'un haut conseil de l'égalité, ce texte ne soit pas suffisamment ambitieux. On sait qu'il y a des écarts de salaires très importants ; des écarts de salaires qui augmentent. Il faut une politique volontariste.

On est dans une période difficile et les femmes ont en plus 28 % d'écart de salaire. On ne sent pas une manifestation de volonté forte pour réduire cet écart.

Ayons des objectifs, propose-t-elle. Par exemple, 10 points de réduction d'écart de salaires en 10 ans.

Ils attendent les résultats des nouvelles obligations pour les entreprises, de l'application de l'ANI, de la réforme des rythmes. Mais en dehors de cela, le temps partiel doit être réduit surtout les temps partiels courts. Pour cela, il faut favoriser le passage temps partiel à temps complet.

Elle déplore également, qu'il n'y ait rien dans le projet de loi sur la non mixité des emplois alors qu'il y a beaucoup de pistes. C'est bien d'avancer pour que les femmes soient plus dans les conseils d'administrations. On est passé de 10 à

20 (sur un objectif de 40). Mais pour la plupart, ce sont des femmes étrangères et elles cumulent les mandats.

Ce qui intéresse le laboratoire des idées, c'est dès lors d'être vigilant dans l'exécution : le passage de 20 à 40 paraît très difficile.

Sur la mixité, elle croit beaucoup, comme Rachel Silvera, au poids des compétences et des fonctions. Il est plus facile de féminiser des emplois masculins que de mettre des hommes dans les métiers du « Care ».

Il importe aujourd'hui de mettre en valeur les compétences dont on a besoin sur ces types de poste et de remettre de la pénibilité sur les métiers que l'on ne considère pas aujourd'hui pénibles. Cela donne des éléments de réponse sur le coût de ces postes.

Sur le congé parental, la proposition du labo, dans le pacte, c'était de dire : une femme qui s'arrête de travailler pendant 3 ans voire 6 voire 9, cela a des conséquences extrêmement négatives que l'activité professionnelle. La logique du laboratoire des idées, c'est de dire : congé parental : 1 an avec 6 mois pour le père et 6 mois pour la mère et si cela n'est pas respecté, cela tombe avec une revalorisation de l'indemnité. La proposition paraît timide en l'espèce voire inutile sauf pour faire des économies. S'il y a des économies : d'accord mais pour faire plus de places de crèche et pour investir dans les modes de garde dans leur ensemble.

Remarque sur l'article 2, sur une question de Barbara Romagnan

Nouvelle priorité pour les bénéficiaires du CLCA (complément au libre choix d'activité), est-ce une bonne chose ?

Réponse de Olga Trostiansky : Il faut aider toute personne en insertion sociale et professionnelle mais toute la liste des priorités mais attention à ce qu'il n'y ait pas trop de priorités.

La question des écarts de salaires est vraiment un enjeu essentiel. Le sujet de la précarité des femmes n'émerge pas encore suffisamment. Il ne faut pas éluder le sujet et mettre cela aussi en lien avec la pénibilité.

Cf : notamment réforme des retraites puisque au COR (comité d'orientation des retraites), au départ 32 hommes, une femme aujourd'hui, il doit y avoir une ou deux de plus.

A retenir de cette audition

Avis général

Dans l'ensemble le texte va dans le bon sens, mais n'est pas assez ambitieux

Propositions

- Objectif chiffré de réduction des écarts de salaire
- Faciliter le passage temps partiel ó temps plein au sein d'une entreprise
- Revaloriser les compétences dites innées aux femmes ó et dès lors revaloriser les salaires
- Revoir les critères de pénibilité
- CLCA : 1 an avec 6 mois pour chaque parent renouvelable
- Sinon, si cela reste en l'état : ok mais préciser que les économies iront à la création de places de crèches !